

Département de publication : **25**  
Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi  
Services

---

### **Avis d'appel public à la concurrence**

***Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :***

Grand Besançon Métropole  
Correspondant : MME VIGNOT Anne, Présidente, 4, rue Gabriel Plançon , 25043 BESANCON.  
Tél: **0381878889**.  
Courriel: [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr).  
Adresse internet: <http://www.grandbesancon.fr>  
Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

***Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :***

Services généraux des administrations publiques.  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

***Objet du marché :***

Numéro de la consultation : 2020-FCS-08-0217  
Retranscription des débats des réunions (rédaction de procès-verbaux) pour le compte de 3 collectivités : la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et le SMSCoT  
Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants :  
- Ville de Besançon  
- SMSCOT  
- Grand Besançon Métropole - Coordonnateur du groupement de commandes :

***Mots descripteurs :***

Prestations de services.  
Type de service : 27. Autres services.

***Classification CPV :***

Objet principal : 75200000.

***Code NUTS :***

FRC21.

***L'avis implique :***

L'établissement d'un accord-cadre .

***Informations sur l'accord-cadre :***

Nombre estimé de participants : 2 .  
Durée en années : 4 .  
Valeur estimée (H.T.) : 160 000.00 euro(s).

***Caractéristiques principales :***

Le marché a pour objet la retranscription en style direct des débats des réunions, soit la rédaction de procès-verbaux, pour le compte de 3 collectivités : la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole (GBM) et le Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCoT).  
Les prestations demandées concernent essentiellement les séances de :  
-Conseils municipaux de la Ville de Besançon ; à titre indicatif et non contractuel 8 Conseils municipaux sont programmés en moyenne annuellement, chaque séance durant en moyenne 4h,  
-Bureaux, Bureaux-Débats et Conseils communautaires pour GBM ; à titre indicatif et non contractuel 7 Bureaux, 12 Bureaux-Débats et 8 Conseils communautaires sont programmés en moyenne annuellement, chaque séance durant en moyenne 4h,

-Comités syndicaux pour le SMSCoT ; à titre indicatif et non contractuel 4 Comités syndicaux du SMSCoT sont programmés en moyenne annuellement, chaque séance durant en moyenne 2h.

Forme de marché : à bons de commande avec maximum.

Attribution d'un marché unique.

**Quantité ou étendue globale :**

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an.

La durée de la période initiale des prestations de 1 an.

Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 40 000,00 euro(s)

**Des variantes seront-elles prises en compte :**

Non.

**Prestations divisées en lots :**

Non.

**Durée du marché ou délai d'exécution :**

12 mois.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

**Unité monétaire utilisée :**

l'euro.

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;.

**Capacité économique et financière :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;.

**Capacité technique :**

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;.

**La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :**

Non.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :**

Non

**Candidats :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations (40 % )
- Valeur technique ( 60 % )
  - Valeur technique : Test de retranscription (40 % )
  - Valeur technique : Note méthodologique (20 % )

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

26-10-2020 (12:00)

**Délai de validité des offres :**

150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2020-FCS-08-0217/BO.

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2020-FCS-08-0217 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois".

Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

30-09-2020

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon. 30, rue Charles Nodier , 25044 BESANCON , Cedex 3 , Téléphone : 0381826000 , Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr , Fax : 0381826001, Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends. 1, rue du Préfet Claude Erignac , 54038 NANCY CEDEX

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;
- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).